

**ATTESTATION D'UNE DÉROGATION ARTICLE 157**

*1 exemplaire à joindre au PV de la course  
1 exemplaire à remettre à l'entraîneur ou son représentant*

Hippodrome de ..... Date : / / 20

Je soussigné, ....., agissant en qualité de Commissaire de courses / ou de délégué(e) des Commissaires, atteste que le comportement du cheval....., nécessite une dérogation conformément aux dispositions de l'article 157 du Code des Courses au Galop pour :

- Cheval monté box
- Cheval présenté en 1<sup>er</sup> au public, monté
- Cheval présenté en 1<sup>er</sup> au public, non monté, monté piste
- Cheval présenté en 1<sup>er</sup> au public, non monté, en main au départ
- Cheval présenté en dernier au public
- Cheval présenté en dernier au public, monté piste
- Cheval présenté en 1<sup>er</sup> au public, 1 tour de rond de présentation
- Cheval en main au départ, monté
- Cheval en main au départ, non monté
- Cheval sorti en 1<sup>er</sup> du rond de présentation
- Cheval sorti en dernier du rond de présentation

**OBSERVATIONS :**

L'entraîneur doit obligatoirement envoyer la demande de dérogation pour être prise en compte au secrétariat des Commissaires au moins 48h avant la déclaration définitive des partants à l'adresse :

[secretcom@france-galop.com](mailto:secretcom@france-galop.com)

**SIGNATURE DU COMMISSAIRE OU DU  
DÉLÉGUÉ DES COMMISSAIRES**

